

*Les subsides*

Aucune nouvelle mesure en matière de formation ne saurait être efficace à moins de disposer d'un système permettant de prévoir à moyen et à long termes les déséquilibres entre l'offre et la demande dans les professions et métiers hautement spécialisés. On s'entend généralement pour dire que la méthode actuelle d'analyse a été et est malheureusement totalement insuffisante. On a par conséquent proposé l'adoption d'un système de projections des professions au Canada qui constitue le meilleur moyen à mettre à notre disposition pour améliorer notre aptitude à évaluer, sur une période de trois à 10 ans, la demande dans les professions exigeant neuf mois de formation ou davantage. Ce nouveau système contient de nombreux éléments permettant d'exercer notre jugement.

**L'Orateur suppléant (M. Ethier):** A l'ordre! Je regrette d'interrompre l'honorable député, mais son temps de parole est écoulé.

● (1620)

[Traduction]

**M. Howard Crosby (Halifax-Ouest):** Je vous remercie, monsieur l'Orateur, de me donner l'occasion de parler en faveur de la motion présentée à la Chambre par le chef de l'opposition (M. Clark). Cette motion traite de la création immédiate d'emplois au Canada, mais elle rappelle également les principes de la démocratie parlementaire sur lesquels notre régime est fondé. Je reviendrai là-dessus.

Pour l'instant, qu'il me soit permis de dire que ce que veulent les conservateurs et le chef de l'opposition, c'est porter à l'attention de tous, députés et simples citoyens, le fait que dix députés ministériels se sont prononcés sur le budget et ses effroyables conséquences sur l'économie canadienne et, plus important encore, sur les Canadiens eux-mêmes. Voilà le sens de la motion. Nous, députés de l'opposition, voulons nous lier avec les députés ministériels qui ont eu le courage de manifester leur désaccord. Nous leur offrons notre appui. Qu'ils sachent que nous voulons faire avec eux œuvre commune pour secourir les Canadiens.

Il est impossible d'aider les Canadiens si on s'incline devant un gouvernement qui s'entête à vouloir formuler des projets et à instaurer des programmes qui ne répondent pas à leurs désirs. C'est pourquoi la motion est inspirée par le souci de respecter le principe de la démocratie parlementaire.

Nos électeurs de toutes les régions du Canada, du Québec, de la Nouvelle-Écosse et de la Colombie-Britannique, nous ont délégués ici pour les représenter. Nous devons nous montrer à la hauteur de notre tâche. C'est ce qu'ont fait les députés qui ont signé cette lettre, c'est-à-dire le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M<sup>lle</sup> Bégin), le ministre d'État (M. Joyal) et les huit simples députés qui ont décidé de faire cette recommandation d'un commun accord.

Ils disent au gouvernement et aux Canadiens qu'ils savent que les travailleurs ont besoin d'emplois et qu'ils en veulent. Il doivent trouver du travail. De quoi s'agit-il au juste lorsqu'on parle de chômage au Canada? Nous parlons des personnes qui sont officiellement sans emploi, d'après les statistiques officielles; il y en a 1.2 million.

La situation est bien pire. On a dit à plusieurs reprises à la Chambre et ailleurs que ces chiffres ne donnent pas une idée exacte de la gravité de la situation, et qu'il y a en fait beaucoup plus de chômeurs au Canada que ne le laissent croire

les enquêtes de Statistique Canada qui ne font qu'effleurer la surface. Elles dénombrent les gens en chômage et en quête d'un emploi, dont on compte 1.2 million. Il y en a malheureusement des millions d'autres dans de semblables circonstances. Il y a ceux qui ont cessé de chercher un emploi. Il y en a au moins 250,000 qui savent que, quelle que soit leur persistance ils ne pourront pas trouver de travail au Canada. Ils habitent dans des provinces comme Terre-Neuve.

Les autorités provinciales vous diront que le taux de chômage qui se chiffre officiellement à près de 20 p. 100 dans cette province est bien supérieur en réalité parce que beaucoup de travailleurs ont cessé de chercher à se faire embaucher. Ils savent que c'est impossible.

C'est la même chose en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, dans l'Île-du-Prince-Édouard et partout ailleurs au Canada, je le crains bien. Il y a des milliers de Canadiens qui ont cessé de chercher du travail. Il n'y a donc pas seulement 1.2 millions de Canadiens officiellement en chômage. Il y a aussi ceux qui désespèrent de jamais trouver un emploi et qui ne se donnent même plus la peine d'en chercher.

C'est même pire que cela, car il n'y a pas que ce 1.2 million de Canadiens, il y en a 1.5 million d'autres qui exercent des emplois à temps partiel. Et un emploi à temps partiel, qu'est-ce que c'est? Cela veut dire qu'on travaille moins de 30 heures. Qui veut travailler moins de 30 heures par semaine? Quand on accomplit des tâches ingrates ou qu'on a un emploi mal payé, on ne peut pas se sustenter ni faire vivre toute une famille. Si on travaille moins que cela, on est dans l'indigence. Or il y a 1.5 million de travailleurs à temps partiel dans notre pays dont 70 p. 100 sont des femmes. Dans bien des cas, celles-ci ont une famille à charge, soit parce que leur mari les a laissées, soit parce qu'elles sont veuves soit parce qu'elles doivent subvenir elles-mêmes à leurs besoins. Je le répète, 70 p. 100 sur 1.5 million de personnes qui sont employées à temps partiel dans notre pays sont des femmes.

En outre, on en compte 250,000 autres qui sont sous-employées. Elles ont les compétences pour exercer des métiers qualifiés, mais elles ne peuvent pas trouver de travail dans leur branche. Ainsi, il y a des enseignantes qui travaillent comme serveuses dans des restaurants pour gagner leur vie. Et il y en a des milliers dans notre pays, près de 260,000 qui sont dans cette situation. Des personnes qui ont des maîtrises travaillent au tri du courrier et on constate ce même phénomène dans toutes les branches d'activités.

Ainsi, quand on parle des chiffres du chômage il faut bien comprendre qu'ils ne se limitent pas au 1.2 million de demandeurs d'emplois qui sont officiellement recensés. Il faut aussi ajouter à ce nombre 1.5 million de personnes qui exercent des emplois à temps partiel, 250,000 qui ont cessé de chercher du travail et 260,000 qui sont sous-employées. Ainsi au total trois millions de Canadiens soit n'ont pas d'emploi, soit ont cessé d'en chercher, soit travaillent à temps partiel, soit accomplissent des tâches ingrates bien en-dessous de leur capacités. Cela représente plus de 10 p. 100 de la population. Tel est le lot des travailleurs de notre pays.

Le premier ministre se demande pourquoi les députés du Québec se sont réunis pour étudier la question et lui ont envoyé la lettre suivante: «Monsieur le premier ministre, nous vous en prions, créez des emplois. Notre pays compte près de trois